

Trésorerie Générale du Royaume

Guide d'utilisation

Consultation de la situation fiscale vis-à-vis de la T.G.R via le Portail Internet



الخزينة العامة للمملكة
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

Version 1.1



Sommaire

LE SYSTÈME	3
Le contexte	3
Les objectifs	3
MÉTHODE D'UTILISATION.....	3
Ouverture de la session	4
Accès au Télé-service	4
Utilisation du Télé-service	5
CONCLUSION.....	10

LE SYSTÈME

LE CONTEXTE

L'environnement du recouvrement est caractérisé par des exigences de plus en plus fortes, en termes de qualité de service, de transparence, d'efficacité et d'efficience.

Pour répondre à ces exigences, il est nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre un système d'information visant une meilleure rationalisation et optimisation de la gestion publique en mettant le citoyen « usager » au centre des préoccupations.

Ceci se fait à travers plusieurs actions dont notamment une utilisation avisée des technologies de l'information et de la communication. C'est dans ce cadre que le projet de paiement en ligne des taxes locales a été lancé. L'objectif principal de ce projet est la réalisation et la mise en œuvre d'un système permettant aux contribuables la consultation en ligne de leurs situations vis-à-vis de la TGR et aussi la possibilité d'effectuer un paiement en ligne des articles non encore soldés constituant ainsi :

- Un levier de modernisation de l'administration publique et d'amélioration de la productivité de l'État ;
- Un outil capable de fournir, en ligne, l'information nécessaire aux contribuables.

LES OBJECTIFS

Le système de paiement en ligne des taxes locales offre des fonctionnalités dont les objectifs sont :

- La restitution en ligne des informations relatives à la situation du contribuable vis-à-vis de la TGR ;
- L'amélioration des délais et de la qualité des circonstances de paiement des taxes locales ;
- La simplification des circuits et procédures de recouvrement des taxes locales ;
- La réduction des coûts et des délais de traitement des actes de recouvrement.

MÉTHODE D'UTILISATION

L'accès à ce système se fait via le Portail Internet de la TGR <http://www.tgr.gov.ma> . Pour une question de confidentialité, les accès sont sécurisés pour ne permettre à l'utilisateur authentifié de ne voir que les données qui correspondent à son profil et qui ont été insérées lors de la phase d'inscription (voir guide d'inscription).

OUVERTURE DE LA SESSION

Après accès au Portail Internet de la TGR, il faudra procéder à une ouverture de session en cliquant sur le lien « cliquez ici » en haut à droite de la page :

CONNEXION A VOS TELESERVICES

- ✘ Cliquez ici
- ✘ Inscription

La page d'ouverture de session s'affiche :

Accueil > Connexion

CONNEXION A VOS SERVICES

ID utilisateur :

Mot de passe :

A ce stade, il faudra saisir votre login et votre mot de passe puis valider par le bouton « Connexion ».

Une fois la session ouverte, des liens s'affichent. Il faudra cliquer sur le lien « Mes Téléservices » pour accéder à l'ensemble des systèmes déployés sur le Portail. Il est à noter que ce menu est différent d'un utilisateur à un autre en fonction de son profil.

Compte Demonstration

- ✘ Fermer ma session
- ✘ Editer mon profil
- ✘ Mes Téléservices

ACCÈS AU TÉLÉ-SERVICE

Pour accéder au télé-service de consultation de la situation fiscale vis-à-vis de la TGR, il faudra cliquer sur le lien :

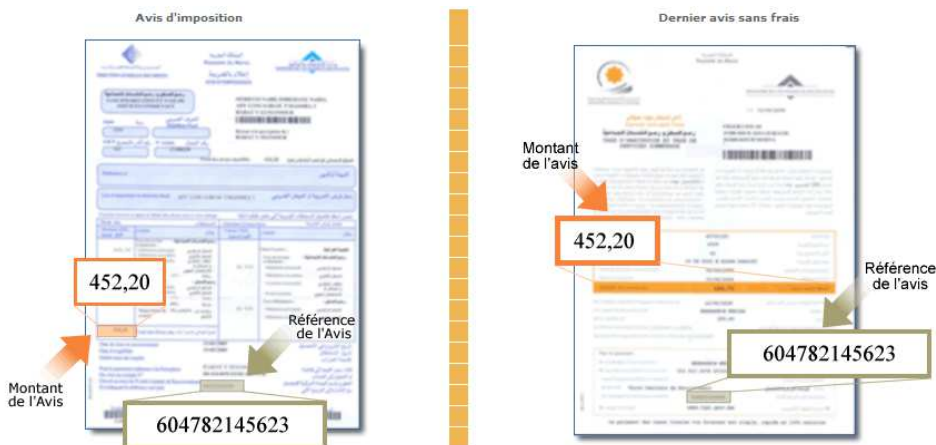
TELES-SERVICES SITUATION FISCALE

- ✘ Situation Fiscale vis-à-vis de la TGR

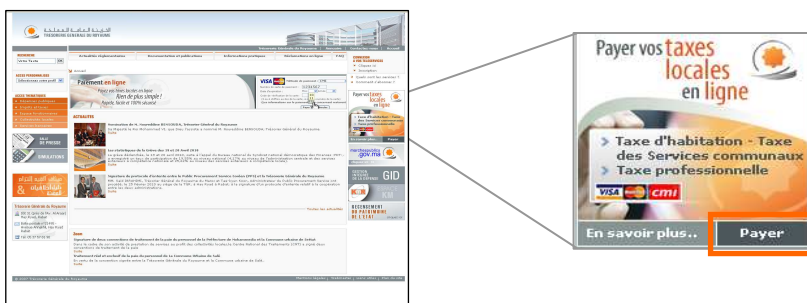
UTILISATION DU TÉLÉ-SERVICE

Le système de paiement en ligne des taxes locales offre deux méthodes d'accès :

la **première méthode d'accès**, permettant d'effectuer un paiement en ligne sans authentification moyennant les informations reçues dans l'avis d'imposition, dans le dernier avis sans frais ou encore dans l'avis de contravention des radars fixes :



Ce mode d'accès, rapide et simple, permet d'avoir la possibilité de voir les articles non encore soldés et procéder à leur paiement en ligne de manière sécurisée. Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien « Payer » :



Un écran s'affiche et vous invite à saisir les références de l'avis à payer, le montant de l'avis et une adresse mail où sera envoyée une copie de la quittance :

Accueil > Mes Téléservices > Paiement en ligne

Paiement en ligne

(Taxe d'Habitation, Taxe des Services Communaux, Taxe Professionnelle et Amendes Transactionnelles et Forfaitaires)

Merci d'avoir choisi le Portail de la TGR pour le paiement. Vous aurez besoin de votre avis d'imposition ou de votre avis d'amende et de votre **carte bancaire** en cours de validité.

Seul les paiements d'un montant inférieur à 50.000 DH sont acceptables pour les cartes bancaires marocaines. Les cartes bancaires internationales sont plafonnées à 30.000 DH.

Référence de l'avis : (*) [Où trouver ces informations ?](#)

Montant de l'avis : (*)

E-mail : (*)

Confirmation E-mail : (*)

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation de ce service.

(*) Champs obligatoires

[Guide d'utilisation](#)

Redirection vers formulaire sécurisé.

Une fois les informations de l'avis et l'adresse mail saisies, il faudra accepter les conditions d'utilisation du services en cochant la case à cocher « Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisations de ce service » pour que le bouton « Soumettre » s'active. Après clique sur ce bouton, il y a vérification des informations saisies et extraction des articles non encore soldés :

Accueil > Mes Téléservices > Paiement en ligne

Paiement en ligne

(Taxe d'Habitation, Taxe des Services Communaux et Taxe Professionnelle)

Seul les paiements d'un montant inférieur à **50.000 DH** sont acceptables pour les cartes bancaires marocaines. Les cartes bancaires internationales sont plafonnées à **30.000 DH**.

Référence de l'avis saisie : 60
 Email : nabil.ourdani@tgr.gov.ma
 Nom & Prénom / Raison sociale : P. RABAT YACCOUB EL MANSOUR
 Perception :

Article	Principal	Fr. Poursuites	Maj. Retard	Total
1 <input type="checkbox"/> TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX - 2012/2012 -	442,90	0,00	0,00	442,90

Vous avez sélectionné **0** article(s) à payer pour un montant total de : **0.00** DH

Soit un total de : **0.00** DH

En cours d'encaissement.
 Encaissé et en cours de prise en charge par le comptable.

Redirection vers formulaire sécurisé.

A ce stade, il y a juste affichage des informations. Si vous désirez procéder au paiement en ligne, il faudra cliquer sur le bouton « Payer » afin d'être rediriger vers la plateforme sécurisée de paiement Maroc Télé-Commerce (MTC) où vous êtes appelé à saisir les références de votre carte bancaire pour procéder au paiement :

Demanda de paiement n° 165 du 05/05/2009 15:13:26
 Courriel : nabil.ourdani@tgr.gov.ma

Description	Montant TTC
Perception : PERCEPTION DE RABAT YACCOUB EL MANSOUR Nom ou R.S. : EL MANSOUR YACCOUB EL MANSOUR Nature : TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX Article : 2009 - Annee : 2009 Principal : 434,20	434,20DH
Frais de paiement	,00DH
Total général TTC	434,20DH

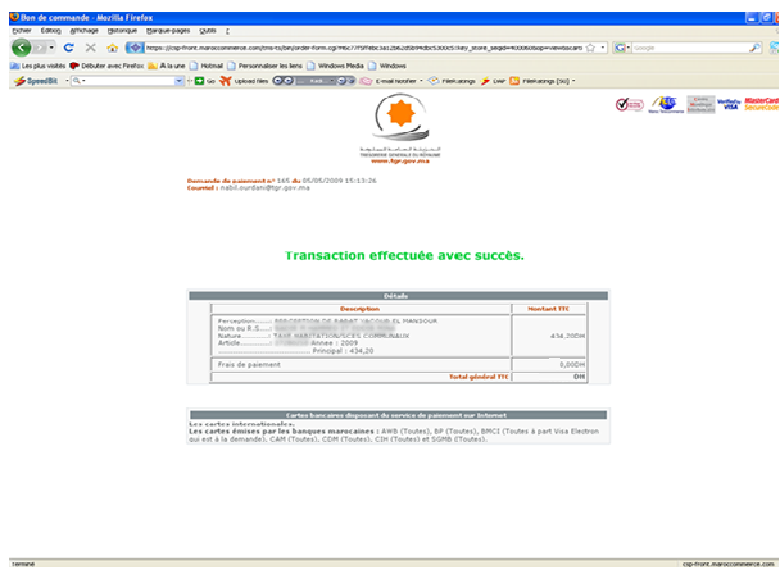
Méthode de paiement : cmi VISA cmi

Numéro de carte de paiement : 801234567890
 Date d'expiration : Mois 05 Année 09
 Code de vérification de la carte : 123
 (3 chiffres au dos de la carte, à côté du numéro de la carte)
 (Les informations sur le paiement vous concernant resteront confidentielles.)

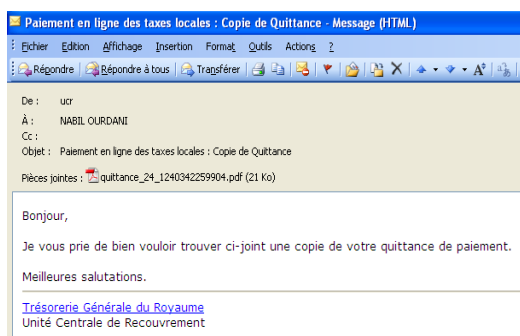
Cartes bancaires disponibles pour le service de paiement sur Internet
 Les cartes internationales :
 Les cartes émises par les banques marocaines : AWB (Toutes), BP (Toutes), BMCI (Toutes à part Visa Electron qui est à la demande), CAM (Toutes), CDM (Toutes), CIH (Toutes) et SGMB (Toutes).

Terminé cp-front.maroccommerce.com

Si la transaction se déroule convenablement avec votre banque (vérification de la carte, du solde et du blocage du montant), MTC avise la TGR de la réalisation du paiement pour ne pas avoir de poursuite ni de majoration de retard :



À ce stade, la transaction de paiement est terminée. L'article est déclaré à la TGR comme étant en cours d'encaissement (comptabilité de caisse). Si le redevable consulte sa situation en ligne, il trouvera l'article parmi les articles non encore soldés (car l'encaissement n'est pas encore fait) mais il sera marqué qu'il est en cours d'encaissement. Après encaissement des fonds par la TGR, les copies de quittances sont générés sous format PDF signées numériquement et envoyées par mail (adresse mail spécifiée lors du paiement ou celle spécifiée lors de l'inscription en cas d'accès avec authentification) aux redevables concernés.



la deuxième méthode d'accès, permettant la consultation de la situation fiscale vis-à-vis de la TGR, nécessite d'avoir un login et un mot de passe pour s'authentifier. Pour cela un module d'inscription en ligne est mis à votre disposition (voir guide « Inscription en ligne »).

Une fois votre compte créé, vous pouvez procéder à l'ouverture d'une session (voir supra) au niveau du Portail Internet de la TGR pour pouvoir consulter votre situation :

Situation Fiscale envers la TGR

Poste : PERCEPTION DE CASA OASIS
 Contribuable : [dropdown]
 Adresse : [text]
 Profession : [text]
 E-mail : [text]

Reste à recouvrer :
 Principal : 3068,80
 Frais de recouvrement : 0,00
 Majoration : 231,00
 Total : 3299,80

	Nature	Année	Article	Principal	Frais de recouvrement	Majoration	Total	
1	TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX	2009 / 2009	35633674	1534,40	0,00	231,00	1765,40	Détails
2	TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX	2009 / 2009	35633674	1534,40	0,00	0,00	1534,40	Détails

En cours d'encaissement.
 Encaissé et en cours de prise en charge par le comptable.

Vous avez toujours la possibilité de demander à voir le détail concernant un article donné :

Détails Article - Situation à la Perception

Nature	Lieu d'imposition	Rôle	Réf. Article
TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX	390 BD BOURGOGN IM DAUPHIN N17	20997	35674

Année d'imposition	Année d'émission	Date de mise en recouvrement	Droits simples	Amende assiette selon le cas	Majoration assiette selon le cas	Montant Int.	Pénalités assiette
2009	2009	27/02/2009	1534,40	0,00	1534,31	1534,31	0,00

Paiements et annulations
 Aucun paiement n'a été encore comptabilisé à la Perception pour cet article !!

Actes
 Aucun acte de poursuite pour cet article.

Reste à payer

Principal	Principal pour majoration	Frais de recouvrement	Date Majoration
1534,40	1534,31	0,00	01/05/2009

Le détail montre tout l'historique de l'article y compris les éventuels actes de poursuites.

Si lors d'une consultation, le contribuable trouve qu'il y a des articles non encore soldés, il n'aura qu'à sélectionner l'article ou les articles qu'il désire payer pour constituer un panier d'articles ou « Extrait sélectif » :

Articles non soldés Extraits sélectifs Versements effectués

Cocher les articles à régler.

	<input checked="" type="checkbox"/>	Nature	Année	Article	Principal	Fr
1	<input checked="" type="checkbox"/>	TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX	2008 / 2009	35633674	1534,40	
2	<input checked="" type="checkbox"/>	TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX	2009 / 2009	35633674	1534,40	

[Valider la sélection](#)

En cours d'encaissement.
 Encaissé et en cours de prise en charge par le comptable.

Le processus de paiement en ligne prend alors le même chemin que celui d'un paiement en ligne sans ouverture de session :

Accueil > Mes Téléservices > Situation Fiscale vis-à-vis de la TGR

Situation Fiscale envers la TGR

Poste : PERCEPTION DE CASA OASIS	Reste à recouvrer :
Contribuable : [masqué]	Principal : 3068,80
Adresse : [masqué]	Frais de recouvrement : 0,00
Profession : [masqué]	Majoration : 231,00
E-mail : [masqué]	Total : 3299,80

Liste des articles sélectionnés

[Retour](#)

Nature	Année Impôt	Année Emission
TAXE HABITATION/SCES COMMUNAUX	2009	2009

[Edition](#) [Paiement en ligne](#)

[Retour](#)

Accueil > Mes Téléservices > Situation Fiscale vis-à-vis de la TGR

Situation Fiscale envers la TGR

Poste :	PERCEPTION DE CASA OASIS	Reste à recouvrer :	
Contribuable :	[masqué]	Principal :	3068,80
Adresse :	[masqué]	Frais de recouvrement :	0,00
Profession :	[masqué]	Majoration :	231,00
E-mail :	[masqué]	Total :	3299,80

Articles non soldés **Extraits sélectifs** Versements effectués

Païement en ligne des taxes

(taxe d'habitation, services communaux, taxe professionnelle)

Référence de l'avis : [masqué]

Email : [masqué]

Perception : PERCEPTION DE CASA OASIS

Nature : EXTRAIT-SELECTIF

Principal : 1534,40

Frais de recouvrement : 0,00


Majoration de retard : 0,00

Frais de paiement Internet : 0,00

Total à payer : 1534,40

Je reconnais avoir lu et accepté les [conditions générales](#) d'utilisation de ce service.

Redirection vers formulaire sécurisé.



Tenant compte de la problématique de non réception annuelle des avis d'imposition, la TGR a élaboré un module intitulé « Vous n'avez pas reçu votre avis d'imposition ? » qui permet aux contribuables moyennant des données d'anciens avis (reçus même avant le début du paiement en ligne) d'avoir les informations nécessaires pour effectuer le paiement des taxes non encore soldés ou encore d'utiliser ces données pour effectuer une inscription en ligne :



CONCLUSION

Le module a été réalisé d'une manière simple et didacticiel permettant ainsi aux utilisateurs d'exploiter l'information d'une manière facile et rapide. La Trésorerie Générale du Royaume reste à votre disposition pour toutes remarque ou suggestions susceptibles de vous rendre un meilleur service que vous pouvez envoyer via le lien « Boîte à idées » eu niveau du Portail Internet.